

*Initiatives ministérielles*

de ce ministère. Ils se rendent compte de l'importance du projet de loi et des injustices qu'il y a dans le régime.

Je voudrais parler également des demandes présentées en retard. Là encore, beaucoup de gens n'obtiennent pas le genre d'aide qu'ils devraient recevoir à cause d'une lacune du système. Nous n'avons pas de statistiques sur le nombre de demandes reçues trop tard. Toutefois, les fonctionnaires du ministère ont indiqué que de 5,5 à 6 p. 100 des personnes qui font une demande de prestations voient celle-ci rejetée parce qu'elle n'ont pas de gains cotisables. Ce n'est pas la seule raison. C'est aussi parce que la demande est présentée en retard. C'est ce que je constate dans beaucoup de cas. La personne ne savait pas qu'elle avait droit à des prestations au titre du Régime de pensions du Canada, et n'a donc pas fait de demande. Quand elle en fait une, on lui répond qu'il est trop tard et qu'elle n'y a plus droit.

Que le gouvernement décide ou non de modifier la définition du terme invalidité ou d'étendre au RPC ses programmes d'enseignement, de formation ou de recyclage, je pense que des changements sont nécessaires. J'espère que le ministre étudie attentivement le rapport du comité pour voir dans quelle mesure ces propositions sont appuyées par les différents partis. Je ne saurais trop insister sur ce point.

Comme l'ont indiqué les témoins, ces personnes ne veulent pas rester chez elles à ne rien faire et aimeraient avoir la possibilité de se recycler ou de faire un travail très simple. Mais dans ce cas, elles risquent de perdre leur pension.

Il est un autre problème qui inquiète peut-être encore plus chacune des personnes qui cotisent au Régime de pensions. Celui du financement.

• (1640)

L'actuaire a comparu devant notre comité dix minutes avant de présenter son rapport au leader parlementaire du gouvernement de façon à pouvoir venir nous faire part de ses préoccupations.

Les graphiques qu'il présente révèlent de sérieux problèmes. Comme il l'a indiqué, le financement du Régime de pensions du Canada a besoin d'être examiné très soigneusement. De même le financement de notre régime d'assurance-maladie, de nos programmes d'assistance sociale, et de notre programme de la sécurité de la

vieillesse. Car tout se rapporte à ça. Le vieillissement de la population, les changements des limites d'âge au sein de la population active, les changements dans la population active et le montant d'argent qui va au Régime de pensions du Canada. D'ici l'an 2021, nos jeunes devront prendre des décisions extrêmement graves.

Donc, nous avons environ 20 ans pour faire le travail. J'exhorte le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et du Bien-être social à convoquer le comité pour que nous puissions commencer—je ne veux pas dire immédiatement, je veux dire qu'il faudrait reconvoquer le comité pour qu'il examine d'un bout à l'autre la loi sur le Régime de pensions du Canada et fasse un travail constructif.

Nous savons tous quels sont les problèmes. Nous savons que nous devons suivre certaines règles de procédure, mais le comité pourrait commencer immédiatement à examiner le Régime de pensions en s'attachant tout particulièrement aux problèmes. On pourrait amorcer le dialogue avec les provinces, puis, au moment opportun, présenter les modifications voulues au Régime de pensions. Discutons des nouvelles techniques, prévoyons un recyclage, permettons aux travailleurs invalides de retourner sur le marché du travail dans la mesure de leurs capacités.

J'ai beaucoup aimé travailler au sein de ce comité. J'ai trouvé les témoins entendus, dont l'actuaire, très compétents et j'ai apprécié la qualité des renseignements reçus. Mais je pense que nous ne devons pas en rester là; continuons l'utile travail amorcé.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions ou commentaires? Débat? Avant d'accorder la parole au député de Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, j'ai le devoir, en vertu de l'article 38 du Règlement. . .

[Français]

—de faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce—Le racisme; l'honorable députée de South West Nova—La Défense nationale; l'honorable député de Gatineau—La Lièvre—L'agriculture; l'honorable député de Trinity—Spadina—L'immigration; l'honorable député de Stormont—Dundas—Les achats aux États-Unis.